

Séminaire d'information et d'échange articulation bruit air climat énergie

Jeudi 05 juillet 2018

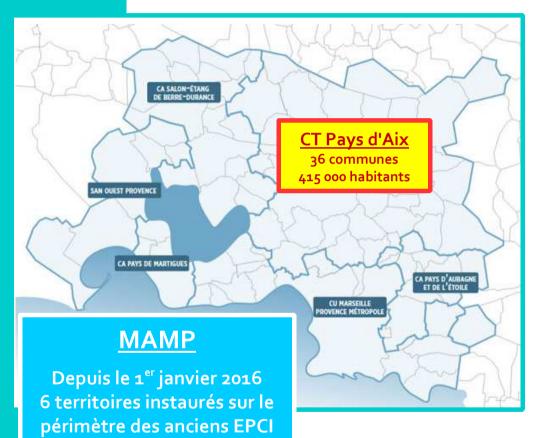
Exemples d'actions convergentes portées par le Territoire du Pays d'Aix au sein de la Métropôle Aix Marseille Provence





Le Cansail de Tarritaire (CT) du Paye d'Aiv au sain de la

Le Conseil de Territoire (CT) du Pays d'Aix au sein de la Métropole Aix Marseille Provence (MAMP)



1,8 millions d'habitants 92 communes 3150 km2 En attendant l'élaboration de Cartes de Bruit à l'échelle de la métropole et la définition d'orientations stratégiques (prévues pour 2020), le CT du Pays d'Aix poursuit les actions engagées sur son territoire en matière de lutte contre le bruit.





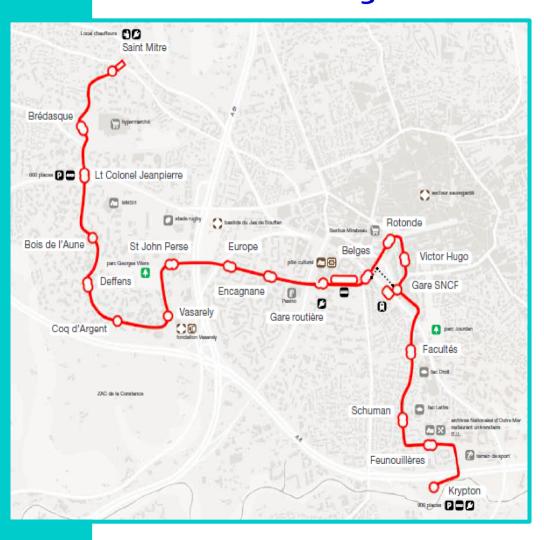


Suivi environnemental « air » et « bruit » dans le cadre du projet « <u>l'Aixpress »</u>





Projet l'Aixpress Première ligne de BHNS sur Aix en Provence



Mise en service fin 2019

- 7,2 km de ligne BHNS
- 19 stations
- 350 m entre les stations
- véhicules de 12 m





1 - CONTEXTE

- ✓ Une démarche initiée en complément des études d'impact réglementaires
- Pilotage : Service Écologie Urbaine du Conseil de Territoire du Pays d'Aix en relation avec ses partenaires Air Paca et Acoucité
- Au titre des actions de l'Observatoire du Bruit du Pays d'Aix et de l'Observatoire Régional de la Qualité de l'Air







L'OBSERVATOIRE DU BRUIT DU PAYS D'AIX

4 grands objectifs:

- Mettre en place et compléter les outils métrologiques nécessaires à une bonne connaissance du territoire.
- ✓ Améliorer l'agrégation des informations, notamment par la modélisation
- Mieux comprendre la perception du bruit par les habitants et fournir une information complète aux différents publics.
- √ Résorber les principaux secteurs sensibles et préserver les zones calmes

Toutes les données liées à l'observatoire du bruit sont disponibles sur le site internet de la Métropole Aix Marseille Provence – Conseil de Territoire du Pays d'Aix http://www.paysdaix.fr rubrique : Environnement > Air-Bruit > Bruit













2 - DÉMARCHE

Objectifs:

- 1 Appréhender les évolutions de la qualité de l'air et de l'environnement sonore occasionnées par la mise en service de la future ligne BHNS l'AixPress à proximité et à distance de l'infrastructure
- Réalisation de campagnes de mesures « air » et « bruit » avant / après,
- Une vingtaine de points étudiés sur chaque thématique
- La prise en compte des incidences des reports de trafic à proximité ou à distance du projet voir à l'intérieur de bâtiments sensibles (crèches)
- Des mesures réalisées sur une durée de plusieurs jours à plusieurs semaines.
- 2 Proposer un accompagnement pour l'étude de piste d'amélioration de la qualité de l'Air et de l'Environnement Sonore







Calendrier

• 2016 / 2017 : État initial - étude de pistes d'amélioration Lancement des travaux fin 2017 - mise en service fin 2019

• 2020 : Incidences à la mise en service

• 2021 (?): Incidences à distance de la mise en service

Budget:

• 2016 / 2017 : 64 000 € (Acoucité 35 000 € - AirPaca 29 000 €)

• 2020 : 64 000 € (Acoucité 35 000 € - AirPaca 29 000 €)

• 2021 (?): 64 000 € (Acoucité 35 000 € - AirPaca 29 000 €)







3 – SUIVI QUALITÉ DE L'AIR

Méthodologie

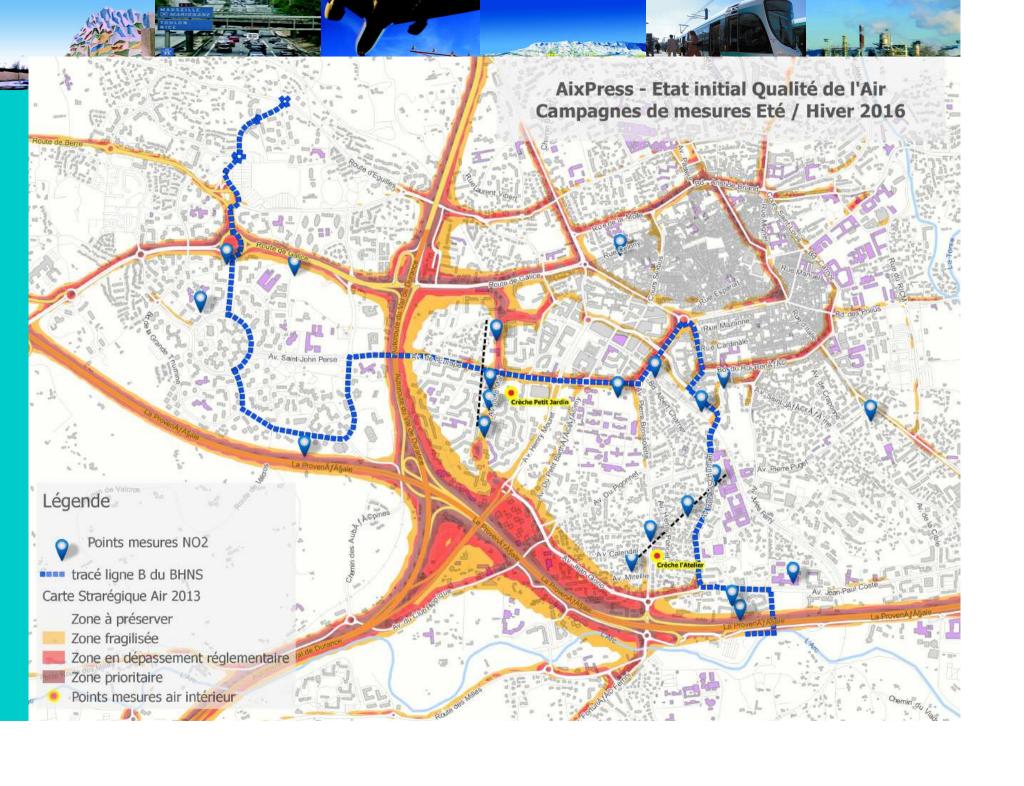
- Polluant investigué : dioxyde d'azote (NO2)
 - Traceur de la pollution routière
 - Substance réglementée (valeur limite annuelle : 40 μg/m3/an)

État initial

- 19 sites étudiés (9 sites « Urbains » et 10 « Trafics ») au travers de deux campagnes (hiver/été) de 15 jours
- 2 transects (étude des variations en NO2 autour d'un axe)
- Mesures qualité de l'air intérieur réalisées sur 2 crèches







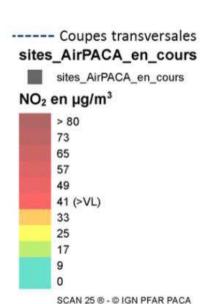


Principaux résultats

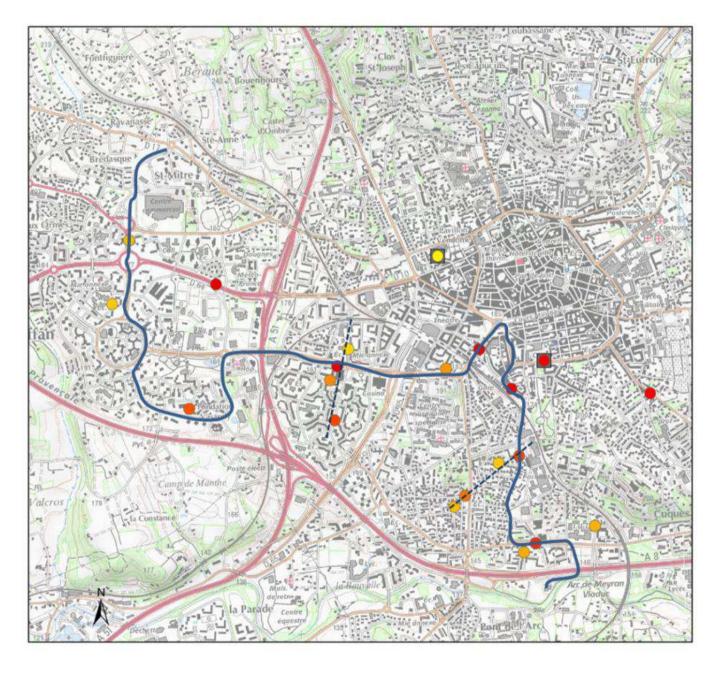
- la valeur limite pour le dioxyde d'azote (40 μg/m3/an) est dépassée sur les grands axes et les pénétrantes d'Aix, mais aussi à distance de certains boulevards urbains du centre-ville.
- Le niveau relevé sur la gare routière d'Aix en Provence (34µg/m³/an), confirme que les mesures de régulation du trafic mises en place ont permis d'obtenir une amélioration de la qualité de l'air par rapport aux points situés à proximité.
- En air intérieur, les concentrations de dioxyde d'azote sont légèrement inférieures, voire égales au seuil de la valeur guide en air intérieur (20 µg/m3), dans les salles des crèches échantillonnées.







Source : Air PACA 2016





4 – SUIVI DE L'ENVIRONNEMENT SONORE

<u>Méthodologie</u>

- Approche quantitative (non soumise au respect d'une norme spécifique) :
 - Mesure des niveaux sonores (LAeq) et leurs évolutions sur différentes périodes de la journée et de la semaine, suivi de l'indice Lden, analyse du bruit de fond, étude des périodes de calmes et des émergences sonores...
- Approche qualitative :

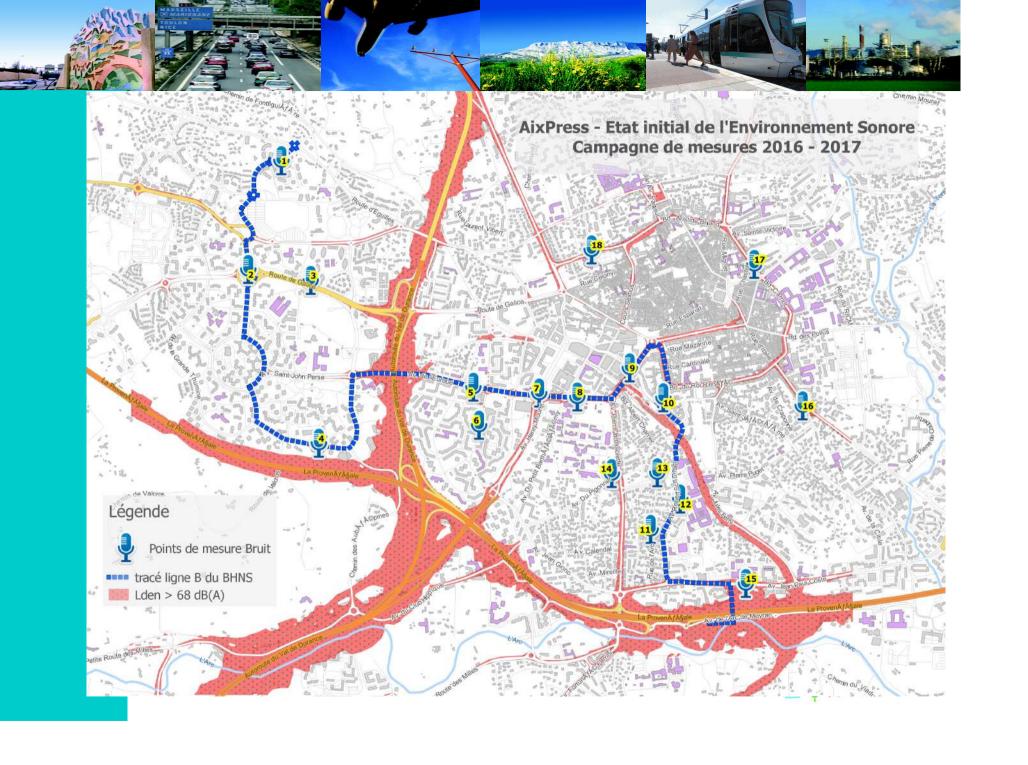
Prises de son, questionnaires...

État initial de 2016

- 18 sites étudiés sur 2016 et 2017
- Identifier des périodes, des facteurs de qualité ou de gêne, des points de vigilance au regard d'éventuelles évolutions de trafic



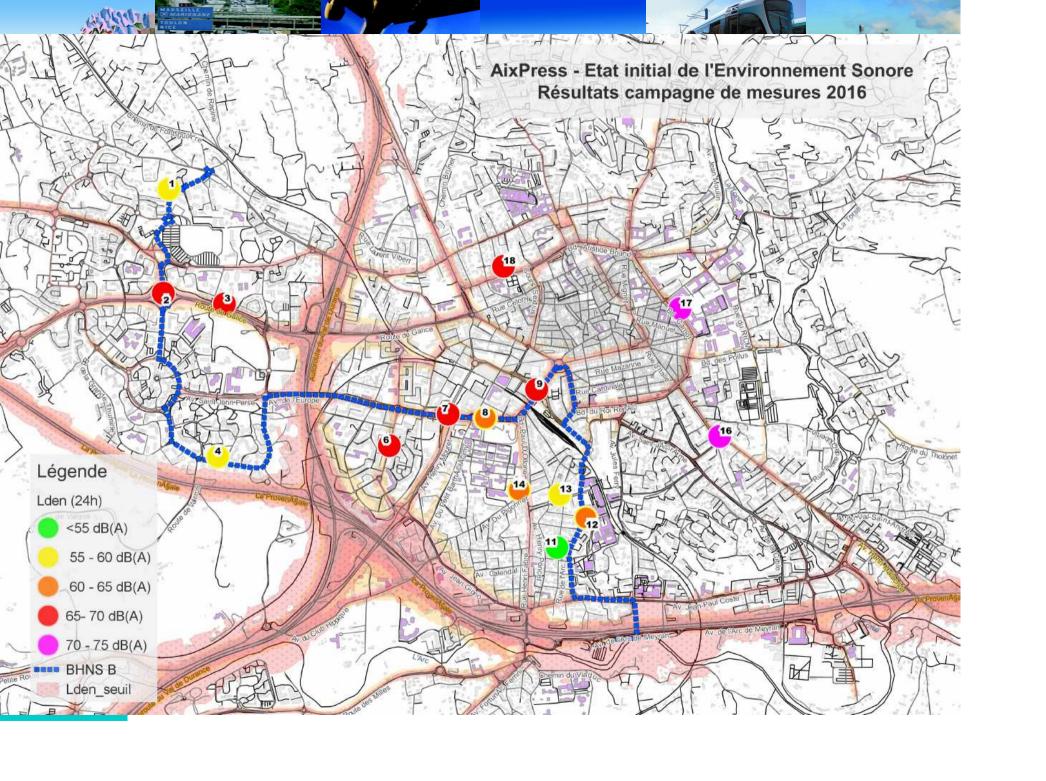






Principaux résultats

- les niveaux de bruit relevés ont permis de confirmer et de préciser les résultats de la cartographie du bruit.
- Les grands axes de circulation présentent une environnement sonore très dégradé à proximité ou à distance du projet. Sur ces points, la création de l'infrastructure ne devrait pas contribuer à aggraver significativement l'environnement sonore.
- La nouvelle infrastructure pourrait avoir des incidences favorables à proximité du tracé, sur les secteurs visées des restrictions de la circulation VL (suppression de voie, sens unique, retrécissement de chaussée...).
- Certaines voies pourraient être vulnérables à d'éventuelles augmentation de trafic VL ou TC. Il s'agit de secteurs pour lesquels la qualité de l'environnement sonore est aujourd'hui peu dégradée ou pour lesquels il existe des enjeux particuliers (problématique stationnement, circulation et régulation des transports en commun sur la gare routière...).





5 - TRAVAIL ENGAGE SUR 2017 ET 2018

- Études de pistes d'amélioration (implantation dispositif anti bruit type « écran bas »...)
- Réalisation de points de mesures complémentaires à la demande du maitre d'ouvrage (suivi des incidences du chantier)



